

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18551 - 72ÈME ANNÉE

Erica Bareigts, ministre des Outre-mer, ne remet pas en cause la fin des contrats de près de 1.500 jeunes en emploi d'avenir

Fin des emplois d'avenir : la jeunesse réunionnaise trahie



Erica Bareigts, ministre des Outre-mer, est en visite à La Réunion.

Lors de sa conférence de presse mercredi, le PCR s'est fait le porte-parole des préoccupations de la population et a demandé à Erica Bareigts, ministre des Outre-mer, d'apporter des réponses précises à plusieurs problèmes. Un d'entre eux concerne, cette année, la fin des contrats de près de 1.500 jeunes en emploi d'avenir. La réponse de la ministre est claire. Elle n'a pas parlé de prolongation de contrat, ou d'accès à un autre emploi. Le gouvernement condamne donc au chômage près de 1.500 Réunionnais qui voient leur espoir trahi.

Lors de l'arrivée au pouvoir de François Hollande, une des mesures phares du nouveau gouvernement était les emplois d'avenir. C'était un contrat de trois ans destiné à des jeunes de moins de 25 ans à la recherche d'un travail. Dans un premier temps, l'aide

de l'État s'élevait à 70 % du SMIC net dans le secteur public et les associations, et 35 % du SMIC net dans le secteur marchand.

Force est de constater que les débuts du dispositif étaient poussifs. En effet, le gouvernement multipliait les opérations de communication.

Chaque visite d'un ministre dans la ville de Saint-Denis était marquée par la traditionnelle opération médiatique de signature de nouveaux contrats devant les caméras. Les députés soutenant le gouvernement reprochaient aux communes qui n'étaient pas dirigées par des socialistes ou apparentés de ne pas suffisamment embaucher d'emploi d'avenir. La réponse des maires était claire : ces embauches devaient correspondre à des besoins pérennes car au bout de trois ans allait se poser le problème de l'intégration de ces jeunes.

Mesure phare du gouvernement

Qu'à cela ne tienne, le gouvernement s'est engagé dans une fuite en avant. En août 2014 en visite à La Réunion, le président de la République a promis la création de 40.000 emplois d'avenir. De plus, il a annoncé que la participation de l'État allait passer à 90 % du salaire (90 % du SMIC net - NDLR), avec effet rétroactif sur les contrats déjà signés, mais il se gardait bien de s'engager sur l'implication de l'État dans l'après-contrat.

La catastrophe était prévisible. C'est pourquoi lors du débat sur la Loi Travail, Paul Vergès a déposé un amendement visant à prolonger la durée des contrats des jeunes en emplois d'avenir, dans l'attente d'une solution pérenne. Cet amendement a été rejeté.

Depuis le début de l'année, les premiers contrats « emplois d'avenir » arrivent au bout des trois ans. Pour 2016, près de 1.500 jeunes sont concernés. C'est pourquoi, une visite de la ministre des Outre-mer placée sous le signe notamment de

la jeunesse suscitait beaucoup d'espoirs.

« Processus de fin de contrat »

Mercredi, le PCR avait interpellé Ericka Bareigts sur ce problème. Hier en conférence de presse, la question suivante a été posée à la ministre des Outre-mer :

« Qu'avez-vous à dire aux 1.500 jeunes qui voient leur emploi d'avenir se terminer cette année ? »

Voici la réponse de la ministre :

« Nous sommes sur un contrat, qui était un contrat de trois ans au SMIC, formation, accompagnement, donc nous sommes dans ce processus de fin de contrat. Il y a des processus de mobilisation, d'accompagnement vers aussi les secteurs marchands, les entreprises. Il faut que nous organisions le lien, cela se passe dans certains territoires, cela se passera aussi en partie ici »

Les jeunes abandonnés

Ces actions sont connues. C'est la garantie d'un rendez-vous à Pôle emploi et l'accès éventuel à un contrat STARTER dans le secteur privé, dont l'efficacité reste à démontrer. Autrement dit, l'horizon est le chômage après trois ans de travail.

Pourtant, le gouvernement a les moyens d'agir. Pour maintenir l'activité de l'usine Alstom à Belfort qui emploie 500 personnes, Paris va dépenser plusieurs milliards. C'est une initiative louable. En tant que membre du gouvernement, Ericka Bareigts est solidaire de cette décision. Mais quand 1.500 jeunes Réunionnais, trois fois plus, sont menacés par le chômage, le gouvernement n'agit pas dans le même sens et abandonne ces jeunes. Cette question soulève aussi le déficit de démocratie à La Réunion. En effet, la fermeture éventuelle de l'usine Alstom a soulevé un vaste débat en France. À La Réunion, la mise au chômage de 1.500 jeunes Réunionnais n'émeut pas les soutiens du gouvernement et les têtes d'affiche de l'opposition.

Quand les signatures de contrats « emploi d'avenir » faisaient partie

du protocole des visites ministérielles, les membres du gouvernement et leurs soutiens posaient fièrement devant les caméras. Manifestement, ces opérations n'étaient pas destinées à rendre service aux jeunes qui croyaient à cette promesse d'espoir, mais plutôt aux responsables politiques qui ont utilisé

la détresse de la jeunesse réunionnaise pour se valoriser. La fin des emplois d'avenir signifie que le gouvernement a fait le choix de trahir la jeunesse réunionnaise.

M.M.

Lutte contre les inégalités : incroyable réponse de la ministre des Outre-mer

Interrogée sur la réduction des inégalités qui touchent la majorité de la population, Ericka Bareigts donne sa position sur la sur-rémunération.

À l'Assemblée nationale, Ericka Bareigts a défendu le projet de loi sur l'égalité réelle outre-mer. L'objectif initial du texte était de lutter contre les inégalités à l'intérieur de chaque territoire. Cette ambition a disparu de la version votée par les députés. Invitée hier dans le journal télévisé d'Antenne Réunion, Ericka Bareigts a été interrogée sur ce problème.

Yvan Dejean, co-secrétaire général du PCR, a demandé comment le gouvernement comptait s'attaquer au problème de ces inégalités, et lui a demandé sa position sur un prob-

lème précis : si une partie de la population a droit à des compléments de revenu pour faire face à la vie chère, comment expliquer que l'autre partie en soit privée ?

Plutôt que de répondre à cette question très claire, Ericka Bareigts a déclaré qu'elle était contre la suppression de la sur-rémunération. Elle n'a donc pas répondu à une préoccupation essentielle de la majorité de la population dont le PCR a été le porte-parole, à moins qu'elle n'ait pas compris la question.

Ericka Bareigts : « pas à 35 % de chômage mais à 25 % » !

Au cours des 4 dernières années, le nombre de Réunionnais inscrits à Pôle emploi a augmenté de 15 %. Mettre en avant un taux de chômage de 25 % montre bien l'impasse dans laquelle se situe le pouvoir. La solidarité gouvernementale affirmée hier par Ericka Bareigts est bien loin des préoccupations des victimes de cette politique.

La ministre des Outre-mer était hier l'invitée du journal télévisé d'Antenne Réunion. Le premier acte de son interview a été de réagir au reportage précédemment diffusé. Elle a tenu à apporter des précisions sur les chiffres annoncés. Voici sa déclaration :

« Nous ne sommes pas à 35 % de chômage mais à 25 %, il y a eu 5 points de moins en 4 ans, 10 points de moins pour le chômage des jeunes. »

Les chiffres présentés par Pôle emploi apportent un éclairage sur cette déclaration. En juillet 2012, 156 510 Réunionnais étaient inscrits à Pôle emploi. Le mois dernier, ce nombre a dépassé 180 500. C'est

une augmentation de 15 %.

De tels propos en disent long sur l'impasse dans laquelle se situe ce gouvernement. Comment peut-on en effet mettre en avant un taux de chômage de 25 % comme un élément positif ? Force est de constater que la catastrophe est à venir, car avec la fin des emplois d'avenir et la hausse du chômage en France qui réduit encore les possibilités d'emploi pour les Réunionnais qui choisissent l'émigration, le taux de chômage des jeunes va malheureusement de nouveau cotoyer des sommets.

Autrement dit, sur le front de l'emploi, ce gouvernement n'a rien réglé.

Édito

Election présidentielle : la pauvreté une nouvelle fois instrumentalisée

La visite d'Ericka Bareigts, ministre des Outre-mer, se déroule dans un contexte. Elle se situe à quelques mois de la prochaine élection présidentielle. Des annonces ont donc été faites. La première concerne le logement social. Le gouvernement veut mobiliser des mesures pour réduire le coût de la construction, et donc augmenter la production. Cela s'inscrit dans un engagement écrit dans le projet de loi sur l'égalité réelle : un plan de construction de 150.000 logements pour tout l'outre-mer. Sachant que l'égalité réelle est promise dans un délai allant de 10 à 20 ans, cela donne un rythme de 7.500 à 15.000 logements par an en fonction de la durée de ce programme.

À La Réunion, 30.000 familles sont en attente d'un logement social. C'est donc un plan d'une envergure plus ambitieuse dont a besoin La Réunion. Certes, tout ne peut pas être réglé du jour au lendemain, mais les promesses de la loi sur l'égalité réelle sont confrontées à la réalité de la situation. Le président de la FRBTP annonce en effet des licenciements supplémentaires d'ici la fin de l'année. Rappelons qu'une étude du CARIF-OREF avait indiqué que le nombre de travailleurs du BTP en activité est inférieur à celui des chômeurs dans ce secteur.

L'autre annonce concerne le déblocage de 11 millions d'euros supplémentaires pour créer des emplois aidés. Là encore, cette information est relativisée par l'effort annuel de l'État dans ce domaine. Il dépense chaque année plus de 200 millions d'euros dans le traitement social du

chômage. L'annonce de la ministre des Outre-mer représente donc moins de 5 % de l'enveloppe annuelle.

Il est incontestable que pour des familles frappées par le chômage, la création de nouveaux emplois est une mesure bienvenue. Mais cela ne règle rien sur le fond. La catastrophe des emplois d'avenir est là pour le rappeler. À la fin du contrat, l'horizon est le chômage.

Cette annonce indique aussi que ce gouvernement continue dans la voie tracée par ses prédécesseurs. À la veille d'une élection, des crédits sont débloqués pour tenter de calmer le mécontentement social. Il apparaît donc évident que ces emplois aidés supplémentaires seront un argument de campagne pour le gouvernement sortant et ses députés.

Une nouvelle fois, la pauvreté est instrumentalisée à la veille d'une élection présidentielle. C'est l'aveu de l'incapacité de ce gouvernement à écouter les propositions pour une autre politique.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991 - 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

La Rivière, 1ère commune réunionnaise du 21e siècle

La Réunion compte 24 Communes. Vingt et une ont été créées aux 18e et 19e siècles et 3 seulement au siècle dernier : Tampon (1925), Petite Ile (1935) et Cilaos (1965). Nous sommes en 2016. Combien de Communes seront créées au 21e siècle ? Comme il s'agit d'aménagement du territoire, existait-il un plan réfléchi et concerté d'adaptation administrative ou alors ce seront encore les considérations politiciennes qui s'imposent ?

En effet, quand la 22e commune (Tampon) fut créée, la population réunionnaise comptait 182 637 habitants. Quand on porta Cilaos sur les fonds baptismaux, l'île en comptait 388 000 en 1965. Nous serons proches du million vers 2030. Entre le premier quart du siècle dernier et aujourd'hui, la population aura évolué de près de 600 000 habitants.

Ne faudrait-il pas une refonte complète de nos institutions de bases pour corriger les coups partis et anticiper les nouveaux enjeux, économiques, sociaux, culturels et environnementaux ?

En ce qui concerne tout particulièrement la prochaine création de la commune de La Rivière serait-elle l'amorce d'une longue série touchant Saint-Denis, Saint-Paul, Saint-Pierre, Tampon, Saint-Leu, Saint-André, Saint - Benoit etc s'il existe, bien évidemment, une volonté populaire ?

Sur le plan historique il faut quand même se souvenir que, tout comme les Avirons et l'Etang Salé, Cilaos faisait partie de Saint-Louis. Cette nouvelle création, en 1965, réveilla chez les Riviérois - es le sentiment qu'ils pouvaient également devenir une entité administrative responsable. En terme de population et de fiabilité économique, rien ne pouvait s'y opposer. Mais c'était sans compter avec les manœuvres politiciennes qui ont retardé la création de cette commune, depuis un demi-siècle (1965-2015).

À cause de cela, la première tentative fut un échec. En 1971, Saint-Louis, comme La Possession et Le Port, deviennent des municipalités d'Union démocratique. À Saint-Louis, l'ancienne majorité de tendance UDR (Union pour la Défense de la République) refuse d'admettre sa défaite électorale et décide, avec la complicité du pouvoir à Paris, de

monter tout un stratagème pour reprendre coûte que coûte Saint-Louis, en la divisant en deux, d'un côté Saint-Louis ville, de l'autre La Rivière rurale.

La manœuvre consistait à provoquer deux nouveaux scrutins avec tout un dispositif à caractère frauduleux pour faire basculer Saint-Louis et, si possible, gagner La Rivière. Mais personne n'était dupe. La population a suivi les consignes du PCR et a dit « NON » lors de la consultation organisée en 1972 et intitulée : « Enquête publique en vue de la modification des limites territoriales de la commune de Saint-Louis et de la création éventuelle de deux nouvelles communes ». Les hommes et les femmes de progrès à La Rivière ne voulaient pas être instrumentalisés par des revanchards qu'ils venaient de rejeter.

En 1998, le processus a été relancé par le maire PCR de Saint-Louis, Guy Ethève. Cette fois, sur une base démocratique et réaliste.

Tout d'abord, une étude technique, financière et organisationnelle a été lancée afin de vérifier la faisabilité de la commune de La Rivière, ainsi que sa viabilité économique. Initiative louable.

Mais personne ne pouvait alors affirmer avec certitude que la population, trente-trois ans après la création de la commune de Cilaos, soutenait toujours l'idée la transformation de La Rivière en 25^{ème} commune. C'est pourquoi, à la suite d'une réunion de travail qui s'est tenue aux Makes, en 2002, la section communiste de La Rivière a, avec l'appui entier du PCR, pris ce dossier à-bras-le-corps.

Début 2003 une pétition a circulé, pour recueillir l'avis de la population de La Rivière. En l'espace de quelques mois et par le travail d'explication des militantes et des militants du PCR - les camarades se reconnaîtront - plus de 4.000 électrices et électeurs ont apposé leur signature. Nous avions atteint plus du quart des inscrits de la liste électorale.

Suite à cette réponse populaire, la section communiste de La Rivière a mis sur pied une association présidée par M. Eric Fontaine. Celle-ci était composée d'élus regroupant : les deux tendances politiques avec Thierry Souton d'un côté et Yvon Bello de l'autre, des jeunes, des femmes et des personnalités de la

société civile. Le consensus était total à la Rivière et à l'occasion des élections régionales de 2004, Paul Vergès s'est rendu à La Rivière pour apporter tout son soutien à ce projet. L'association « Priorité La Rivière » dirigée par Antoine Sioche avait également apporté toute son énergie pour faire aboutir ce projet.

À l'approche des échéances électorales de mars 2008, les initiatives ont été suspendues pour ne pas brouiller ce projet par des considérations politiciennes. Dès l'élection de la nouvelle majorité en mars 2008, avec à sa tête M. Claude Hoarau, le dossier a pris un nouvel élan sous l'impulsion de Riviérois convaincus. Consultation populaire, étude de faisabilité, créations de commissions, délibérations en conseil municipal, tout avait été conduit avec sérieux et détermination. Avec sagesse, c'est l'ensemble du Conseil Municipal qui s'est prononcé favorablement.

Sur cette base, j'ai profité de la visite du candidat François Hollande à Saint-Louis, le 1er avril 2012, pour l'interpeller sur la création de la commune de La Rivière. J'étais alors candidat aux élections législatives, au nom du PCR, et j'étais le seul à porter la voix de La Rivière. J'ai voulu légitimer le projet en public et faire engager le candidat, s'il était élu Président.

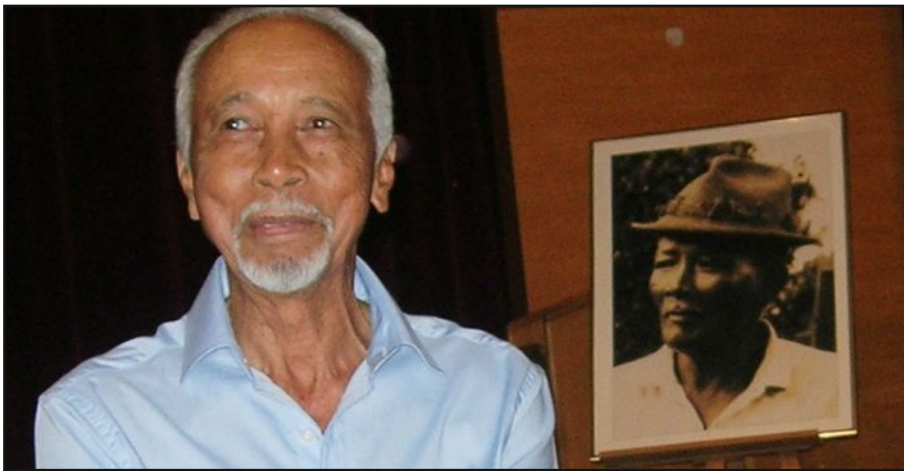
Par la suite en mars 2014, la nouvelle majorité municipale dirigée par M. Cyrille Hamilcaro et ensuite par M. Patrick Malet a tout naturellement poursuivi ce formidable chantier et aujourd'hui, malgré toutes les péripéties, que jamais plus, la politique politicienne ne vienne entraver le consensus entre Riviérois. Que tous les habitants domiciliés à La Rivière soient fiers de la première commune de ce nouveau siècle. C'est, sans nul doute, une manière d'approfondir la démocratie et de promouvoir le développement de ce territoire situé à mi-hauteur. Cependant, à la veille du million d'habitants, soyons responsables : préparons également une réorganisation générale pour toute La Réunion, sur la base d'un consensus populaire.

Yvan Dejean

Billet philosophique

Faire front ensemble en tant que Réunionnais

Cette semaine 2016 de la créolité réunionnaise est l'illustration — comme bien d'autres manifestations culturelles dans le pays tout au long de l'année — de l'authenticité, la force et les atouts de notre identité spécifique. Mais en même temps, chaque jour on peut mesurer le poids affligeant de l'idéologie assimilationniste dominante dans le monde politique, médiatique et éducatif en termes d'aliénation culturelle. Comment surmonter cette contradiction ?



Daniel Honoré devant une photo du Rwa Kaf.

Le samedi 22 octobre dernier à la médiathèque Alain Peters du Moufia, le chercheur Farouk Issop, éducateur en sciences islamiques et philosophiques, a tenu une belle conférence sur "Être musulman réunionnais", où il a cité de nombreux philosophes du monde entier comme Edgar Morin, pour qui il est important de « respecter la différence culturelle ». Et après avoir rappelé que selon l'islam « vous ne changerez rien dans votre société si vous ne changez rien en vous », il a posé le problème : « comment être musulman à La Réunion et Réunionnais en créant une société réunionnaise nouvelle ? », en sachant qu'« un Réunionnais est une personne qui contribue à améliorer le cadre de vie de l'ensemble des Réunionnais ». Farouk Issop se présente comme « un être humain et un Réunionnais avant d'être un musulman, en me posant la question : en quoi je contribue à ce que ce pays devienne meilleur ? » et il souligne que « la culture créole réunionnaise a permis à toutes nos communautés religieuses de devenir meilleures en évitant le communautarisme ». Il a conclu que « pour développer cette

culture il faut appliquer le premier contrat moral réunionnais : nou lé pa pliss, nou lé pa mwinn, respèkt anou ».

« Un monde commun »

Deux jours après, lors de l'inauguration de la « Semène Kiltirèl Kréol » à la médiathèque Aimé Césaire de Sainte-Suzanne, organisée par l'écrivain, conteur et militant culturel Daniel Honoré, on a pu constater avec bonheur à quel point s'affirme avec force l'importance de l'identité du peuple réunionnais. Plusieurs intervenants, comme Maurice Girancel, dirigeant du PCR, et Aline Murin-Hoarau, représentante de la Région Réunion, ont mis l'accent sur l'importance du combat pour promouvoir notre langue créole, notre histoire, notre patrimoine culturel et notre identité réunionnaise.

Encore deux jours plus tard, à la Cité des Arts de Saint-Denis et toujours en présence de Daniel Honoré, le professeur d'Université et écrivain Jean-Claude Carpanin Mari-

moutou a présenté les nombreuses richesses des littératures créoles, « un espace moderne d'écriture, marqué par des échanges, des rencontres et mises en commun ». Il a expliqué aussi à quel point « ces littératures sont riches des luttes des esclaves marrons pour leur liberté, leur souveraineté, le respect de la dignité humaine et un monde commun vivable ensemble ».

« Une intelligence collective »

Toutes ces valorisations de notre culture nous conduisent à signaler les contradictions entre les beaux discours de certains responsables politiques et leurs comportements, où ils sont complices du système néo-colonial en place depuis 70 ans, où ils cultivent la division des Réunionnais avec le pouvoir de l'État assimilationniste et colbertiste. D'où l'importance de l'appel du parti réunionnais de la liberté fondé en 1959 par Paul Vergès, qui nous invite à faire front à ces contradictions par la création d'un front réunionnais en vue d'un développement durable, humain, solidaire et responsable de La Réunion. Cet appel est conforté par de nombreux philosophes et autres scientifiques dans le monde, comme par exemple le biologiste français Joël de Rosnay, qui vient de publier un nouvel ouvrage aux éditions Les Liens qui Libèrent sous le titre "Je cherche à comprendre...", où il plaide notamment pour « une intelligence collective », « une corégulation citoyenne », « le partage et la solidarité ». Autre concept mis en avant et à méditer : « se dépasser collectivement pour construire l'avenir »...

Roger Orlu

Oté

Ilétre : kan lo zour la lové, li té dann fénoir konplé !

Mi an souvien, nana in bon koup de tan, in ga la rakont amoin son rèv. Son rèv ? Son soufrans plito, pars-mèm si zordi li sé in onm fé-li trène déyèr li in n'afèr konm in boulé kondané. Son boulé, li la pa gingn aprann bien lir kan li l'éte l'ékol é mèm aprésa. Ilétre i apèl sa ?

Li di amoin, in nuite li la rèv li té konète lir. Promyé foi i ariv ali trap sak l'ékol son dèrnyé marmaye épi li rouv lo bann kayé é-konm la limyèr i klèr ali !-li konpran tout : léktir, matématik, résitasyon, shanté, tout !. Li oi lo bann sign la mètrès la mark an rouz : lo bien, lo trébièn, lo vi. Li lé kontan mon fra pars son dèrnyé zanfan i travayeb ien l'ékol. I fo dir son momon i suiv ali in pé kisoï lo soir, kisoï lo gran matin èl i trouv touzour in pti tan pou okip zistoïr lékol son zanfan. I fo kroïr la mètrès osi lé valab é atansyoné avèk sa ! son kontantman na pi d'born, mé sirtou li oi lé shoz par li-mèm.

Tout sak li rogard li konpran. Pé sfèr l'èspri sin la dsann dsi li dan la nuite ? Li sava dann lo vyé kaz son famiy lé ankor dobout épi li rogard bann paz katalog lé kolé dsi la tol bak par anndan. Nana zistoïr la gèr : li konpran ! Zistoïr l'amour : li konpran ! La piblisité : li sézi ! La vi lé bèl kan ou i koné lir pou vréman. Li domann kosa li sar fé domin : domin sé li ki fé travaye marmaye ! Domin sé li k'i lir bann lète faktèr san amène la boutik shinoïva ! Domin son zournal Témoignaz i rès arpa dann son l'antouraz papyé. Ou lé kominis lé vré, mé kan ou i giong palir, ou i gingn pa.

Mé somèy avèk la mor lé parèy. Son rèv konm tout shoz nana son fin. Apré la nuit nana lo zour. Solèy klèr gran matin mé son rèv li ansouvien. Li ansouvien son rèv mé lé konm évaporé : ala ké li gingn pi lir ! Ala ké lo bann lète épi lo bann shif i sote dovan son zyé konm avan ! Ala ké li oi foto mé kosa i anparl ? Li koné pi.

Ilétre ! Kan lo zour la lévè, li té dann fénoir konplé !

Justin

« I rod fé lo ronar, mé i gingn fé arienk lo korbo ! » - In kozman pou la rout

Moin la antann sa an parmi in bann zouèr kart. Zot i koné, kan i zoué kart, i ariv k'in pé i trik lo zé, mé lé zot i avèy sa konm lé dsi l'fé si tèlman ké lo trikèr lé riskab fé trap ali. Dan la vi osi, an déor d'kart lé konmsa : nana désèrtin I sèy fé lo malin, mé la malis lé né avan zot, la plipar d'tan, é zot I fé trap azot kisoï par zinpo, kisoï par la loi, kisoï par demoun zot i frékant. Moin pèrsonèlman, mi pans lé pli préférab aplik la loi ké pa apliké... Dann nout sosyété nana in cours rant zandarm épi volèr, é koméla zandarm nana bann moiyn téknik é l'èr ou i kroi ou I pé pass par maye-konm I di pou poisson-ou I fé trap aou. Kréol I di : "toulmoun I fé sa !" Oui, mé kan I souk, I souk pa toulmoun, I souk aou. Lé inzis mé lé konmsa ! Alé ! ni artrouv pli d'van sipétadyé !